Pour la deuxième fois, GEF omnisports organise une formation aux gestes d'urgence.

La loi du 4 mai 2007 autorise le grand public à utiliser un défibrillateur automatisé externe.

GEF omnisports s'est vu offrir depuis 2 ans déjà par la Fondation Laerdal un défibrillateur semi-automatique qui est à la disposition des adhérents de l'association.

C’est le premier établissement du canton à être équipé de cette manière.

Dans un premier temps des formations ont été dispensées, avant que la loi ne mette à la disposition du grand public ce type de matériel, aux personnels encadrant et quelques volontaires.

Samedi 13 décembre une nouvelle formation a eu lieu dans les locaux de GEF omnisports, organisée par Christian Midejean, le responsable régional de la société Laerdal.

Pour répondre à cette demande et aux futurs projets de formation de masse du grand public, un nouveau concept a été utilisé lors de cette formation : un kit comprenant un mannequin gonflable, un dvd, un défibrillateur factice et un téléphone portable factice, permet aux apprenants, en visionnant une vidéo, de pouvoir apprendre l'ensemble des gestes nécessaires à la prise en charge d'une détresse vitale, et celà en 30 minutes.

A la fin de la formation, ce kit peut être emporté par l'apprenant qui peut à son tour former au moins 3 autres personnes de son entourage. De cette manière, un kit permet la formation potentielle de 4 personnes et va ainsi permettre de familiariser rapidement la population à l’utilisation des defibrillateurs.

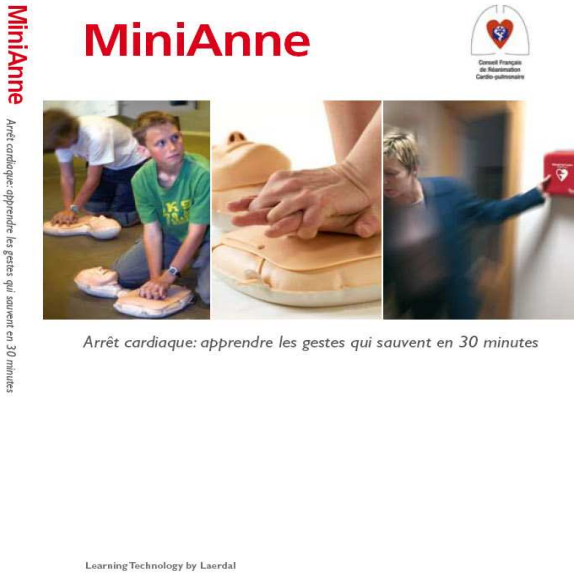

Effet démultiplicateur

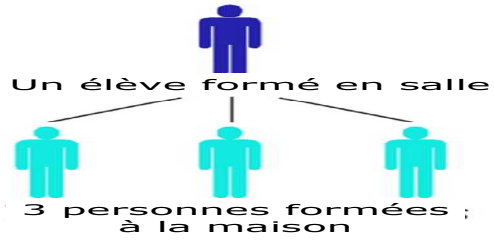

Laerdal

Exemple : Danemark

- 35.000 enfants formés

  30 minutes de formation
- Ensuite environ 100.000 amis, membres de la famille et entourage ont été formés

  135.000 en 7 jours

Laerdal

Effet démultiplicateur

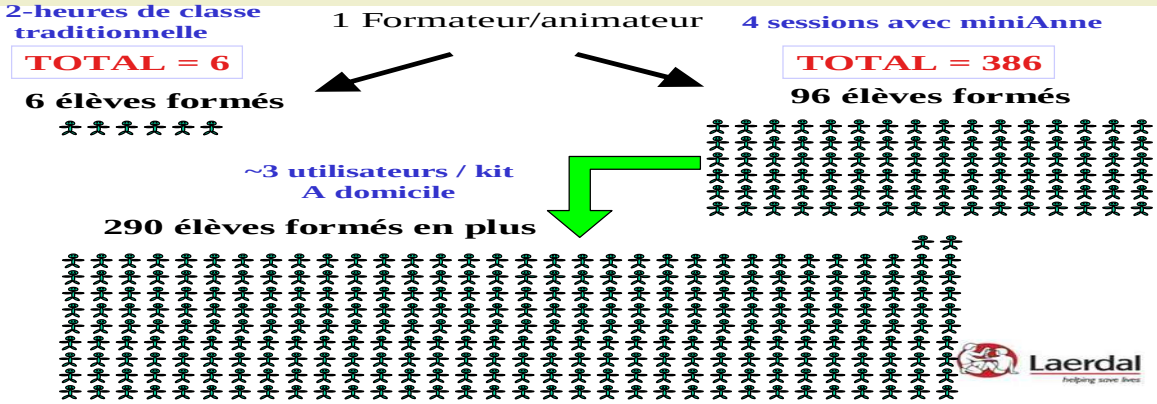

Laerdal